



Numéro 7

Août -Sept. 2011



EDITORIAL

La concertation sous-régionale pour une gestion durable des petits pélagiques.

La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer stipule que lorsqu'un même stock de poissons ou des stocks de poissons associés se trouvent dans les zones exclusive de plusieurs Etats côtiers, ces derniers doivent directement ou par l'intermédiaire d'organisation régionales, s'entendre sur des mesures pour la coordination de leurs efforts et assurer la conservation et le développement de ce stock. Le code de conduite de la FAO pour une pêche responsable intègre cette clause et recommande une collaboration technique et scientifique entre les Etats pour mieux connaître ces stocks transfrontaliers.

A l'heure actuelle, la clause susmentionnée de la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer n'est pas mise en œuvre dans son intégralité. Les Etats gèrent de façon unilatérale leurs stocks de poissons petits pélagiques. Seule la coopération scientifique existe et se concrétise au niveau des campagnes d'évaluation des stocks dans le cadre des projet Nansen, CCLME, des financements de l'U梅EOA et de la COMHAFAT.

A cause de l'accroissement de l'effort de pêche sur les poissons pélagiques, il y a de réelles menaces d'effondrement de stocks dans la sous région. Les conséquences de cet effondrement seront des baisses des ressources budgétaires (Mauritanie), des pertes des ressources pour la pêche artisanale (Mauritanie, Sénégal et Gambie) et une diminution de la disponibilité en ressources alimentaires pour les pays de la sous-région et même de l'Afrique centrale approvisionnés en poissons pélagiques par notre sous-région.

Des groupes de travail scientifiques de la FAO sur les stocks d'intérêt commun préconisent un gel ou une diminution de l'effort de pêche car la majorité des stocks sont pleinement exploités voir surexploités. Dans cette perspective, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a engagé un processus de mise en place d'un comité sous-régionale de concertation. Une réunion a été organisée à Saly (Sénégal) en mai 2011 pour définir le cadre d'opération de ce comité dont les activités seront centrées dans un premier temps sur les deux espèces de sardinelles. Des plans d'actions ont été élaborés par la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie, coordonnés par le Secrétariat permanent de la CSR/P pour une cohérence au niveau sous-régional. Un projet de réglementation a été adopté lors de l'atelier, mais reste à affiner par un juriste.

Il faut reconnaître que la création de ce comité sous régional consultatif est conforme à la décision de la Conférence des Ministres de la CSR/P tenue à Mindelo (Cap Vert) les 8 et 9 novembre 2004 relatives aux réunions techniques. Elle s'inscrit également dans la logique développée depuis mi-juin 2007 par la CSR/P pour la mise en œuvre du Projet «Vers les politiques régionales pour une gestion durable des petits pélagiques en Afrique du nord ouest.»

Par **Dr Hamady DIOP**
Chef du Département
Recherche et Système d'Information
CSR/P

Dans ce numéro :

Editorial	1
Actualité des projets	2
En bref...	4
Agenda	5
Bienvenue...	5

Rédaction:
Equipe de la CSR/P

Responsable
de la publication:
Amadou MBODJ

Secrétariat Permanent de la
CSR/P,
Villa 4430, Karack, Rue KA-38
(Rue Mère), Dakar, Sénégal
BP 25485, Dakar-Fann,
Sénégal
Tél. : +221 33 864 04 75
Fax : +221 33 864 04 77
Courriel : spcsp@gmail.com
Web : www.csrpsp.org



ACTUALITE DES PROJETS

PSRA-Requins

Du 25 au 27 juillet 2011, le projet PSRA-Requins a organisé à Dakar un colloque international sur la conservation et la gestion durable des populations de requins en Afrique de l'ouest. Premier du genre dans la sous région, ce colloque a réuni plus de quatre-vingt participants venus de différents pays du monde. Près d'une cinquantaine de communications ont été présentées.

Le colloque a permis de présenter les acquis du projet d'appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins (PSRA-Requins) en Afrique de l'Ouest. Il a en outre été une opportunité pour partager les résultats des recherches et des initiatives de conservation des espèces de Requins effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du PSRA-Requins et dans la sous région.

Les possibilités d'un système de suivi écologique des Requins dans les Aires Marines Protégées (AMP) ont été abordées et une réflexion sur la mise en place d'une stratégie de conservation des Requins dans les AMP du RAMPAO, menée. Tout cela a abouti à poser la question de la suite à donner au projet de mise en œuvre du PSRA-Requins ainsi que la place des AMP dans la conservation des Requins. Plusieurs recommandations ont d'ailleurs été formulées. Elles seront présentées à la prochaine conférence des Ministres de la CSRP pour la prise en compte des lignes directrices pour la suite à donner au PSRA-Requins.

Du 08 au 15 août, le responsable du Plan d'Action National (PAN)-Requins du Sénégal a effectué pour le compte de la coordination du PSRA-Requins une mission d'évaluation des besoins en appui aux femmes transformatrices de Requins des localités de Saint Louis, Fass Boye et Mboro (Sénégal).

Du 05 au 10 septembre, le coordinateur du PSRA-Requins a effectué une mission en Guinée dans le cadre de l'appui à la reconversion des femmes transformatrices de Requins. D'autres missions sont programmées en septembre, pour la récupération des bases de données Requins dans les Etats membres différents de la CSRP. Cette initiative entre dans le cadre de la mise en place effective de la base de données Régionale Requins.

Projet Cogestion/AMP

Dans le cadre de l'élaboration participative de plans d'aménagement des pêches, une rencontre s'est tenue le 27 juillet avec la Directrice du CIPA (Guinée Bissau) dans les locaux de la CSRP. Un projet de contrat a été envoyé au CIPA pour observations avant demande d'avis de non objection auprès de l'Agence Française de développement (AFD). Le projet a par ailleurs recruté une volontaire qui est en poste à Bissau depuis le 1er Août 2011. Sa mission est d'apporter un appui technique au CIPA dans le cadre du suivi de l'AMP d'Urok.

En Guinée, des échanges sont en cours avec la Direction Nationale de la Pêche Maritime (DNPM) sur les modalités d'appui à la création d'une Commission Consultative pour la gestion des pêches. Une mission de la CSRP se rendra en Guinée en octobre pour finaliser le document et élaborer un plan d'action budgétisé avec les autorités et partenaires locaux.

La réunion du comité de pilotage du projet PARTAGE (Appui à la Gestion de la Pêche Artisanale Transfrontalière) s'est tenue à Dakar, les 23 et 24 juillet 2011. La rencontre a permis de passer en revue les différentes activités menées dans les deux pays (Mauritanie et Sénégal) et de valider les rapports techniques et financiers du projet.

Dans le cadre de la gestion des Dispositifs de Concentration des Poissons (DCP) au Cap-Vert, la Direction Générale des Pêches (DGP) du Cap-Vert a adressé à la CSRP un plan d'action budgétisé. Un projet de contrat est en cours d'élaboration.

Un Consultant en Passation de Marchés a été recruté pour appuyer la mise en œuvre du projet. Il s'agit de Monsieur Moussa Bathily qui a pris fonction le 1er Juillet 2011.

AGRHAO

Le projet a entrepris une étude dans les Etats membres de la CSRP, pour analyser la disponibilité des informations sur le secteur des pêches dans la sous-région. Le but est d'identifier les institutions chargées de collecter, analyser et publier les données et de connaître la qualité et la fréquence des données. La CSRP s'appuiera sur les résultats pour développer son système d'information régional. L'étude a par ailleurs permis d'identifier des besoins dans les Etats membres, en matière d'amélioration des systèmes d'information nationaux.

Le projet a financé pour 17.800 EURO, le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoira (CNSHB) en Guinée pour la modernisation de ses installations en réseau local (LAN) et l'acquisition d'un système alternatif d'alimentation électrique. Cet appui va contribuer à améliorer significativement les conditions de travail des chercheurs du CNSHB, qui sont confrontés à des coupures fréquentes d'électricité.

Le Département des Pêches de la Gambie a bénéficié d'une subvention du projet d'un montant de 15.000 EURO pour entreprendre un recensement national de la pêche artisanale et acquérir le matériel informatique nécessaire pour stocker et traiter les données sur le secteur des pêches. Cet appui permettra d'obtenir une meilleure connaissance de l'ampleur des activités de la pêche artisanale en Gambie.





ACTUALITE DES PROJETS

Petits pélagiques

En mission à Banjul du 26 juin au 1^{er} juillet, le Coordonateur du projet a entrepris de revitaliser le processus menant à la finalisation de la création du Comité consultatif national (CCN) pour la conservation et la gestion des stocks de petits pélagiques. Il a tenu des séances d'information avec les autorités gambiennes de la pêche et les organisations professionnelles, avant de participer à la réunion du CCN pour examiner et finaliser le protocole d'entente pour la co-gestion de ces ressources. Le protocole d'entente et le règlement intérieur du CCN ont été finalisés et signés par les autorités compétentes avec l'approbation du Ministère des Pêches, des Ressources hydrauliques, chargé de l'Assemblée nationale. Le plan d'action national pour la période juillet - Décembre a été discuté et une proposition préparée pour une validation par le quorum du comité à sa prochaine réunion.

Le coordonateur du projet a pris part à l'**Atelier sur «l'aménagement des Pêcheries et de la sélection des stocks de poisson prioritaires»**, organisé à Dakar du 20-22 Juillet 2011, par le projet de l'USAID, COMFISH "PENCOO GEJ". Le Coordonateur du projet a fait un exposé sur les petits pélagiques, notamment le stock des sardinelles. Le Bonga et la sardinelle ont finalement été choisis comme stocks prioritaires respectivement numéro 1 et 2. Le choix a été basé sur l'importance sur le plan socio-économique, environnemental, biologique de ces stocks. Il a été recommandé que le projet COMFISH convoque une réunion des parties prenantes pour valider les sélections, recherche par ailleurs plus de synergie avec les projets et programmes en cours pour une complémentarité, et organise des réunions avec différents partenaires.

La mise en place du Comité Nationale de Concertation (CNC) sur les petits pélagiques et l'élaboration du plan d'action de la Gambie. ont eut lieu à Banjul du 31 Juillet au 2 Aout 2011. Le Chef du Département Recherche et Systèmes d'Information, Dr. Hamady Diop et Monsieur Asberr Mendy, Coordinateur du projet ont eut des séances de travail avec son Excellence Lamin Kaba Bajo, Ministre des Pêches, des Ressources en eau, chargé de l'Assemblée nationale, Monsieur Amadou Saine, Secrétaire General dudit Ministère et Nphamara Dampha, Directeur des pêches de la Gambie. Un plan d'action détaillé portant sur les petits pélagiques a été développé à la suite de la réunion avec le CNC et un contrat de prestation de service sera signé entre la CSRP et les autorités Gambiennes pour la mise en œuvre de ce plan d'action.

Finalisation du plan d'action nationale de la Mauritanie, sur les petits pélagiques. Le Chef du Département Recherche et Systèmes d'Information, Dr. Hamady Diop et Monsieur Asberr Mendy, Coordinateur du projet ont participé aux séances de travail tenues avec le Secrétaire Général du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime, la Direction de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie (DARO), la Direction de la Pêche Artisanale, la Direction de l'Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques (IMROP) et la Fédération des Pêches (sections artisanale et industrielle) du 6 au 12 Août 2011. Un plan d'action détaillé portant sur les petits pélagiques a été développé à la suite des réunions et un contrat de prestation de service sera signé entre la CSRP et les autorités Mauritaniennes pour la mise en œuvre de ce plan d'action.

Réunion du Comité National de Concertation du Sénégal pour la conservation et la gestion des petits pélagiques

Le Comité National de Concertation (CNC) du Sénégal pour la conservation et la gestion des ressources de petits pélagiques s'est réuni le 13 Septembre 2011 à Dakar, pour examiner les progrès accomplis et valider le plan d'action national. La réunion a examiné le texte de l'arrêté ministériel portant création du CNC et proposé après discussions, des modifications à son contenu. Le texte sera soumis au Ministre de l'Economie maritime pour signature. Le Comité National de Concertation a reconnu l'importance des stocks de petits pélagiques pour le Sénégal et a exprimé sa préoccupation pour leur gestion durable. Il a élaboré un plan d'action national pour une mise en œuvre dans le cadre du projet des petits pélagiques.

PRAO

Du 1er au 12 août 2011, l'équipe de l'Unité de coordination Régionale (UCR) et une délégation de la Banque mondiale conduite par Monsieur John Virdin ont effectué une mission conjointe de soutien à la mise en œuvre, en Sierra Leone et au Libéria. L'objectif était de travailler avec le personnel de l'Unité d'Exécution du Pays et celui du ministère des Pêches pour évaluer la progression dans la mise en œuvre du PRAO dans ces pays. La mission a noté que des progrès significatifs ont été accomplis au Libéria notamment dans l'exécution du plan de travail. La Sierra Leone est en train de combler le retard dans la mise en œuvre de son plan.





RECARGAO

Le 7 juillet et le 1er août, le Coordinateur a tenu des ateliers nationaux respectivement en Guinée et en Sierra Leone, pour discuter et revoir les chiffres relatifs aux pêcheurs migrants dans ces pays, avec la participation des représentants des pêcheurs migrants et des responsables des quais de débarquement. Vu les écarts importants dans le cas de certaines filières, une feuille de route a été élaborée afin d'arriver à des chiffres les plus proches de la réalité.

Les 28 et 29 juillet à Freetwon (Sierra Leone), le Coordinateur de projet a participé à un atelier organisé par l'ONG anglaise EJJ (Environmental Justice Foundation) sur les principes directeurs des mécanismes de co-gestion dans les Aires Marines Protégées (AMP) qui se mettent en place dans le pays. Le coordinateur a fait une présentation sur les principes de la co-gestion et le processus à suivre pour mettre en place des structures de gouvernance partagée dans les AMP.

Les 4 et 5 août, un atelier a été tenu à Banjul (Gambie), en présence de participants venus du Département des pêches mais aussi de l'environnement, et du ministère des finances pour promouvoir l'intégration du secteur de la pêche dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dans une optique de gestion durable.

EN BREF...

La Vingt-deuxième Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP s'est tenue à Dakar (Sénégal) du 18 au 20 juillet 2011 pour la validation du Projet de Convention révisée relative à la détermination des conditions d'accès et d'exploitation des ressources halieutiques situées au large des côtes des Etats membres de la CSRP (CMA révisée). La révision de la CMA entre dans le cadre de la mise en œuvre de la composante n°2 du Projet « Renforcement des Capacités Régionales de Gestion des pêches en Afrique de l'Ouest » (RECARGAO), initiative conjointe de la CSRP, de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), du Fonds mondial pour la Nature (WWF) et du Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM). Cette rencontre a vu la participation des délégations de l'ensemble des Etats membres de la CSRP et des acteurs de la pêche de la sous-région. Le texte de la CMA révisée a été validé par le comité de coordination de la CSRP.

La réunion KOBE III s'est tenue du 11 au 15 Juillet 2011, à La Jolla, en Californie (USA). La CSRP y a été conviée et représentée par le Chef du « Département Recherche et Systèmes d'Information ». Les objectifs de la réunion étaient entre autres de :

- Continuer le processus de coordination entre les RFMOs de gestion des thonidés sur les domaines d'intérêt mutuels, tout en s'appuyant sur le progrès de Kobe I et II ;
- Tenir des réunions avec le Président de Kobe III, Russel Smith, Sous-secrétaire adjoint de NOAA avec les Commissions de Pêches de l'Afrique de l'Ouest (CSRP, CPCO, COMHAFAT) et les représentants des pays ;
- Tenir une réunion avec OSPESCA (une Commission des pêches de l'Amérique Latine) ;
- Rencontrer divers partenaires pour évaluer les opportunités.

Des pistes de collaborations ont été identifiées pour l'appui à la mise en œuvre des plans d'actions requins et la mise en place d'un programme régional portant sur la formation des observateurs scientifiques. Des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale ont demandé que des propositions leurs soient faites sur les possibilités de collaboration entre OSPESCA et des institutions africaines telles que la CSRP.

« OCTOPUS »: une opération de surveillance pour porter un coup à la pêche INN. La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a obtenu auprès de l'Union européenne une subvention pour le financement d'opérations de surveillance en faveur des Etats membres. L'objectif est de renforcer les capacités opérationnelles des structures de suivi, contrôle et surveillance des Etats membres, dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN). Une première opération baptisée « OCTOPUS » s'est déroulée du 17 au 31 juillet 2011 au profit de pays sud de la zone CSRP (la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone) Pour des raisons techniques, la Sierra Leone et la Gambie initialement prévus n'ont pas pu prendre part. Cette opération a mis à contribution des unités nationales appuyées par un navire affrété par la CSRP pour servir de base logistique. La mission menée en trois étapes a permis d'observer quatre vingt trois (83) navires, d'en inspecter huit (8) et d'arraisonner six (6). Parmi les infractions constatées : le changement de profil de pêche, l'obstruction de maillage, l'absence d'observateur à bord, le défaut de balise et le refus d'obtempérer. Les trois navires arraisonnés en Guinée ont été conduits au port de Kamsar et les trois autres pris en Guinée-Bissau, au port de Bissau.

Quelques difficultés ont été relevées lors de cette opérations. La mobilisation des moyens navigants nationaux a connu un retard du fait de leur longue immobilisation. Les intempéries ont gêné le fonctionnement des moyens de communication et l'état de la mer n'a pas facilité le mouillage. Malgré tout et au vu des résultats, « OCTOPUS » a été un succès d'autant plus qu'une opération de cette envergure n'a pas été menée dans la zone depuis près de dix (10) ans.





EN BREF...

Sixième session du Sous-comité scientifique (SCS) du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) tenue du 7 au 9 Septembre 2011 à Accra. Cette session a été convoquée pour examiner et valider les rapports des groupes de travail sur l'évaluation des petits pélagiques et les stocks démersaux dans la région du COPACE. Le Comité a également entendu les rapports du Fisheries Resources Monitoring System (FIRM- FAO) sur les stocks de ressources halieutiques disponibles dans la zone COPACE, la base de données de captures et propositions de révision des division de statistiques du COPACE et les rapports d'avancement des projets mis en œuvre dans la zone du COPACE. En général, tous les principaux stocks pélagiques et démersales sont soit pleinement exploités ou surexploités. Les inventaires des ressources et les pêcheries ne sont pas encore finalisés pour publication, mais déjà disponibles sur un site Internet . Sur la question de la propriété des inventaires, il a été convenu que les États ont la pleine propriété de leurs inventaires nationaux. La réunion a également décidé de maintenir les divisions statistiques existantes pour la continuité de la base de données et faciliter la consultation. La question de la nécessité d'une gestion concertée des stocks partagés tels que les petits pélagiques et la construction de synergies entre les projets et programmes de complémentarité ont également été longuement discutées lors de la réunion.

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a été représentée par le Coordonnateur du projet «Vers des politiques régionales pour une pêche durable des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest» .

AGENDA

27 -29 septembre: tenue à Saly (Sénégal) d'atelier de formation de journalistes des pays participants au PRAO. Cet atelier qui regroupera un vingtaine de participants a pour objectif de familiariser les journalistes aux problématiques de pêche prises en charge par le PRAO et les amener à couvrir ces aspects dans leurs pays respectifs.

Du 29 septembre au 8 octobre: visite d'étude au Sénégal d'une délégation du PRAO-Liberia, sur la cogestion des pêcheries.

Du 01 octobre au 15 Novembre 2011: mise en œuvre des 7 plans d'action nationaux de sensibilisation sur le Projet de Convention CMA révisée.

Fin octobre 2011: tenue de la 1re réunion de la Commission technique SCS (regroupant les directeurs SCS de la sous région) qui devrait se tenir en fin septembre. La date sera communiquée ultérieurement. De même que celles sur la formation des inspecteurs des pêches .

Novembre (à préciser): tenue d'un atelier régional sur la commercialisation des produits de la pêche artisanale, conjointement avec par les différents projets de la CSR/P concernés par cette question (UICN, PRAO, GIZ). L'objectif est de mettre en exergue les nouvelles approches dans le marketing et le développement de nouveaux marchés.

13-15 décembre: tenue à Dakar de l'atelier de validation des conclusions et recommandations de la revue mondiale de l'état de l'art relativement à l'utilisation des AMP dans la gestion des pêches, conjointement avec le colloque scientifique final du projet AMPHORE sur les indicateurs de mesure des effets des AMP sur la gestion des pêches, coordonné par l'IRD et auquel la CSR/P est étroitement associée. L'objectif de l'atelier est de permettre la restitution des résultats de la revue devant une assemblée représentative des acteurs du secteur des pêches et de l'environnement et de débattre sur les recommandations. Plus de 100 participants sont attendus.

BIENVENUE ...

Aux collègues qui ont rejoint l'équipe de la CSR/P. Il s'agit notamment de :

- Ibrahim TURAY, Expert régional en suivi et évaluation à l'Unité de coordination régional du PRAO
- Monsieur Aboubakry DIALLO, Assistant comptable à l'Unité de coordination régional du PRAO
- Madame Maguette LO, Secrétaire-assistante au projet Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS)
- Madame Houleymatou DIEO, Assistante financière au projet Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS)
- Monsieur Ulrich SCHACK, Coordonnateur du projet Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS)
- Monsieur Amadou Oumar TOURE, Assistant du projet «Appui pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des aires marines protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'ouest»
- Monsieur Moussa BATHILY, Consultant en Passation de marchés du projet «Appui pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des aires marines protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'ouest»
- Monsieur Asberr MENDY, Coordinateur du projet « Vers des politiques régionales pour une pêche durable des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest»
- Madame Toussainte BOISSY, Secrétaire-assistante au Secrétariat permanent de la CSR/P
- Monsieur Charles Mamady BEYE, Assistant en Web